



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le lundi 16 décembre 1996 — N° 70

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

16 décembre 1996

16 décembre 1996

Le lundi 16 décembre 1996

N° 70

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose:

Le rapport annuel, requis par l'article 195 du Code criminel, sur la *Loi sur la protection de la vie privée*, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1995.

(Dépôt n° 605-961216)

M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose:

Le rapport annuel du ministère de l'Environnement et de la Faune, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 606-961216)

16 décembre 1996

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, dépose:

Le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 607-961216)

M. le Président donne lecture d'une lettre que le Secrétaire général de l'Assemblée nationale a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement à l'élection complémentaire tenue, le 9 décembre 1996, dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles et il dépose:

La lettre mentionnée ci-devant, accompagnée d'un avis proclamant Mme Nicole Léger candidate élue dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles.

(Dépôt n° 608-961216)

Dépôt de rapports de commissions

M. Bertrand (Charlevoix) dépose:

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 13 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 41Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les contrats d'assurance de responsabilité de certains établissements — Rapporté avec des amendements, dont un au titre.

(Dépôt n° 609-961216)

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose:

16 décembre 1996

Les rapports de la Commission de l'économie et du travail qui a étudié en détail les projets de loi suivants:

Les 12 et 13 décembre 1996:

n° 50 Loi sur la Régie de l'énergie — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 610-961216)

Les 10 et 11 décembre 1996:

n° 78 Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'industrie de la construction —
Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 611-961216)

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 11 et 12 décembre 1996, a étudié en détail le projet de loi:

n° 43 Loi sur les véhicules hors route — Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 612-961216)

Dépôt de pétitions

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 680 citoyens et citoyennes de Hochelaga-Maisonneuve, concernant le loyer des HLM et le nombre de logements sociaux.

(Dépôt n° 613-961216)

Questions et réponses orales

16 décembre 1996

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, à la séance du 13 décembre 1996, sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant l'adoption du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 95 en annexe)

Pour: **59** Contre: **38** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 130 est adopté.

Motions sans préavis

Mme Marois, ministre de l'Éducation, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le cinquantième anniversaire de l'UNICEF et son apport déterminant à l'égard des secours apportés aux enfants dans le monde entier.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès du poète national, M. Gaston Miron, et qu'elle offre ses condoléances à sa fille, Emmanuelle, à sa compagne, Mme Marie-Andrée Beudet, ainsi qu'à l'Union nationale des écrivains québécois.

16 décembre 1996

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À l'invitation de M. le Président, l'Assemblée observe un moment de silence.

M. Fournier (Châteauguay) présente une motion concernant la candidature de la ville de Moncton pour la tenue du Sommet de la francophonie de 1999; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 76, Loi instituant le Fonds de partenariat touristique;
- la Commission de l'éducation, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 62, Loi modifiant le Code des professions concernant les comités de discipline des ordres professionnels, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 212, Loi concernant Champlain Regional College of General and Vocational Education, et le projet de loi n° 235, Loi modifiant la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- la Commission des institutions, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 61, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice et d'autres dispositions législatives concernant l'administration et l'aliénation des produits de la criminalité;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, et afin d'entendre les intéressés et d'étudier en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants: le projet de loi n° 242, Loi concernant la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, le projet de loi n° 225, Loi modifiant la Charte de la Ville de Hull, et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, le projet de loi n° 250, Loi

16 décembre 1996

concernant la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est et la Municipalité de la rivière Malbaie.

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits supplémentaires

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 21 et 188 du Règlement et sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, il est ordonné que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1997 et:

QU'à compter de maintenant, pour une période de deux heures, il y ait échange entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et les députés de Robert-Baldwin, Notre-Dame-de-Grâce et Nelligan, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

De 15 heures à 18 heures, il y ait échange entre le Président du Conseil du trésor et les députés de Westmount—Saint-Louis, Verdun et Jacques-Cartier, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

À compter de 20 heures, pour une période d'une heure, il y ait échange entre le ministre délégué au Revenu et les députés de Nelligan et Verdun, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Par la suite, pour une période d'une heure, il y ait échange entre le ministre des Ressources naturelles et les députés de Montmagny-L'Islet et Richmond, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Finalement, pour une période d'une heure, il y ait échange entre la ministre de l'Éducation et les députés de Verdun et Nelligan, en accordant une période de cinq minutes aux députés indépendants.

16 décembre 1996

En conséquence, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'entreprendre l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1997.

Étude en commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1997.

À 13 h 40, M. Pinard, président de la commission plénière, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 11.

Étude en commission plénière

La commission plénière poursuit l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1997.

Avec la permission de M. Brouillet, président de la commission plénière, M. Léonard, ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du trésor, dépose:

Copie du CT 189559, en date du 19 novembre 1996, concernant une modification aux Conventions comptables du gouvernement.

(Dépôt n° 614-961216)

Un tableau présentant une estimation des montants qui auraient été présentés au compte «congrés de

16 décembre 1996

maladies et vacances» pour les années 1992 à 1996.

(Dépôt n° 615-961216)

À 18 h 12, M. Pinard, président de la commission plénière, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 07.

Étude en commission plénière

La commission plénière poursuit l'étude des crédits supplémentaires # 1 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1997.

L'étude des crédits supplémentaires # 1 étant terminée, M. le président de la commission plénière fait le rapport suivant:

La commission plénière a adopté tous les crédits supplémentaires # 1 et le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 814 100 000,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1996-1997, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe du projet de loi présenté ci-après.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Landry, ministre des Finances, présente le projet de loi n° 80, Loi n° 3 sur les crédits, 1996-1997, et propose:

16 décembre 1996

QUE l'Assemblée en soit saisie;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE le projet de loi soit adopté.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 96 en annexe)

Pour: **49** Contre: **33** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 80, Loi n° 3 sur les crédits, 1996-1997, est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, soit maintenant adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, dépose:

Copie d'une lettre, en date du 16 décembre 1996, adressée à M. Michel Parent, président de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, par M. Landry, ministre d'État de l'Économie et des Finances, concernant des modifications apportées au projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

(Dépôt n° 616-961216)

Le mardi 17 décembre 1996

16 décembre 1996

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 69 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 69 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission du budget et de l'administration.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi n° 12, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par M. Middlemiss (Pontiac).

Après débat, l'amendement est rejeté.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements relatif au projet de loi n° 59, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Après débat, le rapport est adopté.

16 décembre 1996

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Cliche, ministre de l'Environnement et de la Faune, proposant que le principe du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 56 est adopté.

Sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le projet de loi n° 56 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 68, Loi modifiant le Code civil du Québec et le Code de procédure civile relativement à la fixation des pensions alimentaires pour enfants.

Après débat, le rapport est adopté.

À 1 h 53, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne à 10 heures, ce mardi 17 décembre 1996.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 16 décembre 1996, à 18 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Brouillet, vice-président de l'Assemblée nationale, de M. Paquin (Saint-Jean), le représentant du

16 décembre 1996

premier ministre, et de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner les projets de loi suivants:

n°45Loi sur les fondations universitaires;

n° 46Loi concernant certains rôles d'évaluation foncière dressés sous la responsabilité de la Municipalité régionale de comté de Portneuf;

n°52Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement;

n°53Loi sur les appellations réservées et modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche;

n°72Loi modifiant les lois constitutives des communautés urbaines et d'autres dispositions législatives;

n°73Loi concernant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite;

n° 130Loi sur la justice administrative.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant l'adoption du projet de loi n° 130, Loi sur la justice administrative:

16 décembre 1996

(Vote n° 95)

POUR - 59

Barbeau	Boulerice	Gaulin	Marois
Baril	Brassard	Gendron	Morin
(Arthabaska)	Brien	Harel	(Dubuc)
Baril	Campeau	Jolivet	Paquin
(Berthier)	Caron	Julien	Paré
Beaudoin	Carrier-Perreault	Kieffer	Payne
Beaumier	Charest	Lachance	Pelletier
Bégin	Chevrette	Landry	Perreault
Bélanger	Cliche	(Bonaventure)	Rioux
(Anjou)	Côté	Landry	Robert
Bertrand	Désilets	(Verchères)	Rochon
(Charlevoix)	Deslières	Laprise	Saint-André
Bertrand	Dion	Laurin	Signori
(Portneuf)	Dionne-Marsolais	Lelièvre	Simard
Blais	Doyer	Léonard	(La Prairie)
Boisclair	Facal	Létourneau	Trudel
Boucher	Gagnon	Malavoy	Vermette

CONTRE - 38

Bélanger	Charbonneau	Fournier	Lafrenière
(Mégantic-Compton)	(Bourassa)	Frulla	Le Hir
Benoit	Copeman	Gagnon-Tremblay	Lefebvre
Bergman	Cusano	Gautrin	LeSage
Bissonnet	Delisle	Gobé	MacMillan
Bordeleau	Dionne	Houda-Pepin	Marsan
Bourbeau	Dumont	Johnson	Middlemiss
Chagnon	Farrah	Kelley	Mulcair

Ouimet	Poulin	Thérien	Vallières
Paradis	Sirros	Vaive	Williams

ABSTENTION - 0

16 décembre 1996

Sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 80, Loi n° 3 sur les crédits, 1996-1997; que le principe de ce projet de loi soit adopté et que le projet de loi soit adopté:

(Vote n° 96)

POUR - 49

Barbeau	Brien	Gaulin	Malavoy
Baril	Campeau	Gendron	Marois
(Berthier)	Caron	Harel	Paquin
Beaulne	Charest	Jolivet	Paré
Beaumier	Chevrette	Jutras	Rioux
Bégin	Côté	Kieffer	Rivard
Bélanger	Désilets	Landry	Robert
(Anjou)	Deslières	(Bonaventure)	Saint-André
Bertrand	Dion	Landry	Signori
(Charlevoix)	Dionne-Marsolais	(Verchères)	Simard
Blais	Doyer	Laprise	(La Prairie)
Boisclair	Facal	Laurin	Trudel
Boucher	Gagnon	Lelièvre	Vermette
Boulerice	Garon	Létourneau	

CONTRE - 33

Beaudet	Bissonnet	Cusano	Gautrin
Bélanger	Bordeleau	Dionne	Gauvin
(Mégantic-Compton)	Bourbeau	Farrah	Gobé
Benoit	Chagnon	Fournier	Lafrenière
Bergman	Copeman	Gagnon-Tremblay	Lefebvre
LeSage	Middlemiss	Poulin	Vallières
Maciocia	Mulcair	Sirros	Williams
MacMillan	Ouimet	Thérien	
Marsan	Paradis	Vaive	

ABSTENTION - 0